



## LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE VOL LIBRE

Compte Rendu du CD du 24 mars 2021

### 1- Introduction. Le projet politique de la Ligue

**Dom Jean** : un projet sportif de la ligue, rédigé en 2017, doit être réécrit cette année. Il répertorie les actions faites et les directions des projets. On y trouve la présentation globale de la ligue, des commissions, par exemple le projet global pour gérer et pérenniser les sites, développer le nombre de licenciés, œuvrer pour toutes nos disciplines etc...

Ce document doit être complété par les différents projets des commissions et il sera ensuite présenté à la Région et à la FFVL.

**Jean Marc** : c'est un projet obligatoire pour obtenir les subventions de la Région. Ce projet doit donc être finalisé avant la fin de l'année. Et il doit comporter tous les rapports des commissions. À ce jour, JM a quelques retours (*Boomerang, jeunes et équipe de ligue*). Les autres sont donc attendus ! Chaque président de commission devra rendre sa « copie » à Jean Marc qui formalisera l'ensemble. JM va faire une trame pour aider les différentes commissions à rédiger les contenus. Le bureau doit également donner une direction politique de la vie de la Ligue et la vision de l'avenir, en termes de fonctionnement entre autres. Il faut se préparer au « tuilage des nouveaux arrivants » à l'horizon 2022/2023 (*cadres techniques qui partiront en retraite en l'occurrence*).

Dom fait une remarque sur « l'ambiance », les présidents de Ligue sont inquiets du futur financement qui sera mis en œuvre pour les Ligues, car l'Etat va se désengager petit à petit et il faudra trouver des solutions. (Notamment pour les cadres techniques).

### Le fonctionnement du secrétariat pendant la période d'arrêt de Babeth

Babeth est en arrêt maladie pour 3 mois. Dans un premier temps Dom, JM et JC vont essayer de cogérer le secrétariat. La demande de subvention à la région est finalisée.



## 2- Le respect des règles sanitaires

Le médecin fédéral et JM nous rappellent les nouvelles règles sanitaires.

Max 6 personnes encadrement compris dans le cadre des formations. Une communication a été faite à tous les stagiaires de la Ligue ainsi qu'à toutes les écoles labellisées pour rappeler les règles.

C'est une grosse contrainte pour tout le monde. Il faut soit avoir 2 navettes soit organiser 2 rotations.

**Jean-Philippe G** : le point dur, c'est bien la navette. Il évoque la notion de dérogation sur certains sports de plein air.

**Fred Escriba** : selon lui, ce sont les préfets qui statuent ou pas sur le nombre de présents dans les navettes.

**JM** : précise que « *sur le terrain* », il suffit de scinder les groupes en 2 pour « *coller* » aux préconisations sanitaires sur l'encadrement.

**Philippe M** : la vie des clubs est également impactée par cette limitation dans les minibus entre autres, la question est posée de savoir si les pratiquants sont dans les « *clous* » à 9 dans des minibus ?

**Jean-Philippe G** : rappelle que chacun peut faire selon ses envies. Cependant, à l'échelle d'un club s'il y a eu une sortie organisée par un club, la responsabilité des présidents de club sera engagée en cas de problème.

**Laurent VH** : quelle communication va faire la Ligue vis-à-vis des clubs ? Vu que la notice a été envoyée aux écoles, mais pas aux clubs jusque-là.

**Manu** : ce qui est interdit dans les activités associatives, ce sont les rassemblements et les compétitions amateurs. En revanche, les formations sont autorisées.

**JC** : après vérification auprès du DTN : pas plus de 6 dans les minibus sur le texte. Que cela soit dans l'associatif, le professionnel et même individuellement en tant que simple pratiquant.

**Jean-Philippe G** : il va dans le sens de Laurent, à savoir qu'il faut absolument communiquer vers les clubs, pour le respect des règles sanitaires. En rappelant également la responsabilité juridique et morale des présidents de club.

**Philippe M** : évoque les groupes « *WhatsApp* » et autres, qui se donnent rdv sur un site à une heure précise. Ce sont des regroupements de pratiquants : les réponses sont faites que même « *en auto organisé* », les limitations persistent. L'enjeu de la communication est de rappeler aux présidents de club leurs responsabilités et donc la communication dans leurs clubs.

**Jean-Philippe G** : oui, car même dans des cadres privés, il y a déjà des cas de plainte, à la suite de regroupements privés.

**JM** : le nouveau tableau récapitulatif des consignes sanitaires, sera mis en ligne sur « *Instagram* », « *FB* » et le site de la Ligue.

**Dom** : la Ligue n'invente pas les règles et/ou consignes, elle se fait le relais des informations et des directives nationales, mais n'interprétera pas les directives.

### **3- Réactualisation des supports de communication**

**Objectif** : que tous les documents soient uniformisés pour que lors d'envoi de courriers à différents interlocuteurs, l'entête soit la même. JC a travaillé pour qu'on respecte une charte graphique qui soit également en accord avec la fédération. Quand le bureau aura validé le document de référence, il sera envoyé à toutes les commissions pour qu'elles puissent s'en servir également.

La charte graphique de la fédération existe. JC envoie le lien aux présidents de Comités Départementaux.

### **4- La communication de la Ligue**

**JM** : ce n'est pas le point fort de la Ligue à ce jour.

Présentation du travail de Judith et Eve pour la commission féminine : Les filles ont mis à jour la présentation de l'équipe. Idées : mettre à jour le site « *FB* » et le compte « *Instagram* ».

Eve, qui a créé le compte Instagram, veut bien les infos des commissions pour alimenter les différents comptes.

*(Mettre les liens des pages FB et Instagram dans le CR et sur le site internet ??)*

On peut relayer de Instagram vers Facebook mais pas l'inverse.

**JM** ajoute que Laurence Hulot veut bien aider à la communication. Les différents supports pourront être mis à jour simultanément. Elle pourrait devenir « officiellement » responsable de la com' de la ligue pour aider Eve et Judith qui ont déjà créé des publications sur le compte « *Instagram* ».



## **5- La mise à jour du site de la Ligue.**

**JM** : c'est le boulot des présidents de commissions de vérifier que les informations écrites sur le site de la Ligue soient à jour. Il faudrait que chacun prépare ce qu'il souhaite avoir sur le site, l'envoie à Jean Marc ou Babeth, et ils mettront à jour le site Internet.

Proposition faite aux Présidents des comités départementaux : faire une page par comité pour relayer des infos s'ils le souhaitent.

**Laurent** : il faut un « com. communication à la ligue ». Il faut revoir les accès, les donner à Eve et Judith. Retirer les personnes qui ne sont plus à la ligue.

**Marie** : remettre à jour la page « *trombinoscope* ».

## **7- Rappel des principes de comptabilité pour les commissions.**

**Laurent** : Rappel du fonctionnement afin d'éviter des discussions inutiles. Il faut présenter un prévisionnel et toutes les demandes « *prévues* » ne seront pas rediscutées. Cependant, tout ce qui sortirait des prévisions, devra être approuvé par le bureau.

**JM** : selon le prévisionnel établi, chacune des commissions fait passer ses factures de fournisseurs divers. Le problème peut être les remboursements de dépenses avancées par les responsables de commissions, qui du coup se feront rembourser les dépenses. Un document sera envoyé pour rappeler le fonctionnement et les papiers à fournir.

Et en effet pour des dépenses non prévues : il faut avoir **AVANT** l'achat, l'aval du bureau.

**Dom** : un prévisionnel 2021 est déjà construit aujourd'hui. Il suffira donc de coller au prévisionnel présenté à l'AG pour chacune des commissions. Si des dépenses supplémentaires apparaissent, cela doit être discuté en bureau.

**Manu** : si une commission ne dépense pas son totalement son budget, il faut prévenir le bureau (en juin par exemple), pour que la réserve non dépensée puisse du coup servir à une autre commission qui aurait une dépense exceptionnelle.

**Laurent** rappelle : l'approbation des dépenses passe par le bureau, car il faut pouvoir justifier de toutes les dépenses devant les institutions. C'est la raison principale du « contrôle des dépenses »

## **8- Tour de table et prise de parole de chaque président de commission.**

**Commission Delta** : **Christian Debain** vient avec des objectifs :

- « *Voler plus pour voler mieux* » il faut l'appliquer à la Ligue ; comme il existe des liens forts entre le CND et la FFVL.
- Améliorer la sécurité
- Formation : développer le vol en delta, pour éviter que le Delta ne s'arrête. Il veut aussi aider à la formation de nouveaux moniteurs delta. Le cadre technique référent est Manu Félix-Faure.

**JM** : la commission delta est importante. Elle n'a pas beaucoup de sous aujourd'hui parce qu'il y avait peu de demande en 2020. Donc s'il y a des projets cette année, il faut les faire remonter au bureau pour pouvoir éventuellement débloquer des fonds et retrouver un budget plus conséquent à l'image des années précédentes.

**Commission « Jeunes »** : **Chantal Doligez** a des idées pour la formation des jeunes. Elle apprécie de voir que des jeunes sont motivés pour travailler dans cette commission. Plusieurs projets sont en cours, donc il faudra faire des choix pour coller au mieux au budget fixé. Objectifs assez variés : compétiteurs, formation via des SIV, aider le niveau perfectionnement. Essayer une journée ou un week-end de rencontre entre jeunes des CDVL. On peut aussi s'appuyer sur ce qui se fait dans les départements.

**Nicolas Manzoni** : est un jeune pilote actuellement en STAPS à Chambéry et voudrait devenir Moniteur, il veut participer très activement dans la commission jeunes.

**Jules Croibier** : est un jeune Pilote qui a fait partie de l'équipe de ligue, veut aider aussi dans cette commission et partager son expérience.

**Johann Lienard** : c'est un jeune pilote, qui souhaite travailler avec le collège et le lycée de Moutiers pour relancer la section UNSS

Le cadre technique référent est JC Bourdel.

**Commission Boomerang** : **Olivier Chelmas** souhaite développer les animations, les formations et la compétition. Son projet est écrit sur le Site de la Ligue.

**JM** rajoute qu'il y a un gros projet d'équipe de Ligue pour les compétitions, qui n'a pas abouti l'année dernière. Il a la charge du suivi de la commission boomerang.

**Commission Handi** : **Cyprien Champ** a pour objectifs d'intégrer le public en situation de handicap, mettre à disposition du matériel spécifique, organiser des formations à destination des pilotes, des biplaceurs, organiser des stages et aider à l'accessibilité Handi des sites. Jean-Marc Arduin en est le cadre technique référent.



**Commission Formation parapente** : le nouveau RRF est **Philippe Thouzeau**. Il a pour programme de faire fonctionner la commission déjà très bien organisée, à la suite du bon travail de ses prédécesseurs. Donc la faire vivre. Favoriser l'enregistrement des brevets par Internet.

**JM** : la ligue est la plus grosse de France, cela représente plus de 100 formateurs.

#### **Commission Féminine** :

**Judith Sipos** : nouvelle tête à la Ligue. Elle reprend le flambeau avec Eve après Laurence, qui a déjà structuré la commission, en élaborant un calendrier.

**Eve Schneider**: Volonté de suivre plus les filles, pour comprendre pourquoi on n'arrive pas à garder les filles dans la pratique d'une année sur l'autre. Objectif à terme des 4 ans du mandat : créer une équipe Ligue Féminine.

**JM** : l'état a décidé d'augmenter le montant des subventions à destination du public féminin, donc, possibilité de 25% d'augmentation par rapport à ce qui existait en 2020.

**Commission Kite** : **Eric Gramond** est BEES parapente et delta et a fait du kite. Jean-Marc lui demande de réfléchir à ce qu'il occupe le poste de responsable « kite », qui est vacant à la ligue.

Il n'y a pas eu d'actions ces dernières années : un budget devra donc être établi.

**Commission Equipe de Ligue** : **Erwan Didriche** (absent excusé). Il est présenté par JC : Erwan était l'entraîneur principal déjà en 2020. Compétiteur de haut niveau. Fred Escriba prendra la place de JC sur l'équipe de Ligue en tant que cadre technique référent.

#### **Commission Espace Aérien** : **Arnaud Rochette**

Nombreux contacts avec l'aviation civile avec JM depuis des années. JM s'occupe de Rhône Alpes et Arnaud de l'Auvergne.

**Médecin de ligue** : **Jean Philippe Gallat**. Il fait du parapente et travaille avec la DRJS et l'ARS. En ce moment, son travail est axé vers la sécurité, notamment sur la « population séniors ». Il a présenté également un prototype d'éjecteur de parachute, qui a reçu un prix l'année dernière.

Les responsables de commissions pourront faire appel à lui pour des besoins relatifs à ses compétences.



**Commission Sites** : **David Livoye** est un nouvel élu, qui prend connaissance petit à petit des problématiques. Il habite Chambéry, pratique le biplace et est au club des Chasseurs Alpains. JC, cadre responsable depuis longtemps, va assurer le relais avec Dom, qui peut être ressource si besoin.

**Commission compétition parapente** : **Éric Pusiol** prend la suite de Dom Pellet, qui restera un moment à ses côtés cette année. Avec comme objectif : consolider la pratique des compétiteurs dont le nombre diminue depuis quelques années.

Cadre référent : Fred Escriba

**Commission Cerf-Volant** : JM fait remarquer que la ligue n'a plus d'élue(e) sur cette commission.

Dossier à retravailler en bureau pour induire des actions et prévoir un budget.

Laurent précise que le sujet a déjà été abordé avec Dom, avec des projets.

**Présentation des élus du bureau**, le président, Dominique Jean, la secrétaire, Marie Pugnot et le trésorier Laurent Van Hille.

## **9- Tour de table des Présidents de comités départementaux.**

**Jean Claude Humbert**, du comité de l'Ain (01) : petit comité, petit budget ; ça tourne tranquillement.

**Alain Ferrer**, comité de la Haute Loire (43). Sur ce département, une section UNSS, 6 clubs. Le nombre de licenciés parapente augmente, mais pas pour le kite. La CDESI se met en place, un intérêt pour nos disciplines.

**Philippe Moreau** du comité de Savoie (73) : 2300 licenciés, avec une répartition des territoires au sein du comité directeur. Le CDVL est très bien structuré pour les jeunes, le public féminin. Il est présent à la CDESI de la Savoie.

**Laurent Chaleil** du comité du Rhône (69) : 500 licenciés répartis dans 7 clubs, 1 club école et une section universitaire. C'est un nouvel élu qui prépare le monitorat fédéral.

**Jean Michel Gagne** du comité du Puy de Dôme (63). 500 licenciés, 10 clubs, dont un club delta. Il y a un projet de Cerf-Volant sur le plateau de Gergovie. Il trouve que c'est une bonne idée d'être présent sur les réseaux.

**Yves Archer** est le président de la Loire (42) : excusé ce soir mais est toujours très actif dans son département.



**Cdvl Drôme Ardèche (26) (07):** pas de président à ce jour ; en attente d'une nouvelle élection.

**Cdvl de l'Isère (38) Michel Guichard** est sortant.

**Cdvl de la Haute-Savoie (74) : Patrice Bibier-Coquatrix** ne se représente pas. L'AG se tiendra le 02 avril à 19h00.

### **10- Périodicité des réunions**

- Proposition de réunion du bureau directeur tous les 15 jours (*avec une possible intervention des responsables commissions si besoin était*).
- Proposition de réunion du comité directeur tous les 2 mois

**Les 2 propositions sont approuvées.**

**Dom** est ravi de la composition du nouveau comité de la Ligue et de l'énergie qui s'en dégage

**La date de la prochaine réunion du comité directeur est fixée au mercredi 26 mai à 18h30.**



